



COMMUNIQUÉ

L'Annexe Henderson accueillera temporairement les élèves de la maternelle à la 6^e année dès septembre 2017

Vancouver, le 21 juin 2017 – Le Conseil d'administration (CA) du Conseil scolaire francophone (CSF) s'est réuni le 19 juin 2017 afin de déterminer quels niveaux seront offerts temporairement à l'Annexe Henderson à partir de septembre 2017 pour contrer, en partie, le surpeuplement à l'école Rose-des-vents et pour répondre aux exigences d'espace supplémentaire en raison de la restauration des clauses.

Le CA du CSF a décidé que l'Annexe Henderson accueillera des élèves de la maternelle à la 6^e année. Dès septembre 2017, les élèves de la maternelle à la 4^e année inscrits à l'école Rose-des-vents qui habitent entre les rues Cambie et Main (jusqu'à False Creek) et ceux qui habitent au sud de la 41^e avenue à Vancouver fréquenteront l'Annexe Henderson. Au cours des prochaines années, l'Annexe Henderson accueillera aussi les élèves en 5^e et 6^e année habitant dans cette zone de fréquentation.

Le CA du CSF a pris cette décision à l'issue d'un processus délibératif, lors duquel il a considéré de nombreux facteurs, notamment de nature pédagogique pour mettre en place une organisation scolaire bien adaptée aux besoins des élèves. La décision d'offrir une programmation de la maternelle à la 6^e année à l'Annexe Henderson permet la création d'une deuxième école élémentaire ayant sa propre structure. Cette configuration permettra à toutes les parties intéressées, que ce soit les parents, les élèves, les employés ou l'administration de l'école, de participer dans la prise de décisions concernant les besoins à l'Annexe Henderson. Une telle configuration permettra au CSF de mieux desservir les élèves actuels et potentiels tant à l'Annexe Henderson qu'à l'école Rose-des-vents.

L'école Rose-des-vents est surpeuplée depuis 2005. Depuis ce temps, le CSF essaie de mitiger les effets néfastes du surpeuplement, notamment en ajoutant des salles de classe portatives et un gymnase portatif sur le site de l'école actuelle et en utilisant des salles de classe à l'intérieur de l'école secondaire Jules-Verne pour accueillir davantage d'élèves. En dépit de ces efforts, le site sur lequel sont situées l'école Rose-des-vents et l'école secondaire Jules-Verne est surexploité et le manque d'espace dans les deux écoles s'aggrave d'année en année.

Rappelons aussi que le CSF cherche, depuis au moins 2001, un autre site à l'ouest de la rue Main et, depuis 2009, deux autres sites à l'ouest de la rue Main pour construire de nouvelles écoles pour remplacer l'école Rose-des-vents. Toutefois, malgré un jugement de la Cour suprême du Canada en 2015 et un autre de la Cour suprême de la Colombie-Britannique en 2016, dont les conclusions concernant l'école Rose-des-vents ne font pas l'objet d'un appel, le ministère de l'Éducation n'a pas encore pris les mesures nécessaires pour permettre au CSF d'offrir une éducation élémentaire à l'ouest de la rue Main véritablement équivalente à celle qui est offerte à la majorité anglophone.

L'Annexe Henderson est le seul immeuble offert par le Vancouver School Board (VSB) pour aider le CSF à contrer, temporairement, le surpeuplement à l'école Rose-des-vents. Cet édifice est construit pour accommoder une école primaire et est situé au 801, 54^e avenue Est, à 800 mètres à l'est de la rue Main. Les installations de l'Annexe Henderson sont suffisamment appropriées pour servir de solution temporaire pour les élèves de la maternelle à la 6^e année habitant dans la zone de fréquentation décrite précédemment, en attendant que la Province prenne les mesures requises pour permettre au CSF de construire deux nouvelles écoles à l'ouest de la rue Main.

La décision du CA a été prise à la suite d'un processus de consultation, en collaboration avec des membres de l'Association des parents de l'école Rose-des-vents et d'autres parents, pour recueillir les préférences des parents des élèves actuels et potentiels par rapport à l'organisation scolaire à l'Annexe Henderson. Les parents ont pu visiter le terrain et l'immeuble de l'Annexe Henderson, exprimer leur opinion quant aux options d'organisation



scolaire présentées par le CSF, ainsi que proposer d'autres options d'organisation scolaire pour la considération du CSF.

Près de 50 % des parents de la communauté sondée par le CSF ont participé à cette consultation. Le CSF remercie les parents qui ont pris le temps de compléter le sondage, ce qui a permis de mieux comprendre les inquiétudes et les préférences de certains parents directement affectés par l'utilisation temporaire de l'Annexe Henderson.

L'administration de l'école Rose-des-vents entrera en contact, prochainement, avec le centre récréatif du quartier afin de commencer de potentiels partenariats pour la mise en place de projets et d'activités stimulantes et enrichissantes pour les futurs élèves de l'Annexe Henderson.

Service de garde et transport scolaire

Des parents ont manifesté leurs inquiétudes quant au transport et au service de garde. Le CSF tient à confirmer que des discussions sont en cours avec le service de garde Les Copains, qui opère présentement à l'école Rose-des-vents, pour la poursuite de leurs services à l'Annexe Henderson. Il est fort possible que le service ne soit pas actif pour septembre 2017. C'est pourquoi le CSF et l'administration du service de garde Les Copains se sont entendus pour offrir un transport entre les deux lieux (l'école Rose-des-vents et l'Annexe Henderson) et ce, jusqu'à l'obtention de l'ensemble des licences nécessaires à l'opération d'un service de garde depuis l'Annexe Henderson.

Également, tel que mentionné précédemment, le transport scolaire sera de durée comparable à celui offert aux enfants fréquentant l'école Rose-des-vents. Chaque situation sera évaluée pour offrir le meilleur service possible.

Le CSF communiquera prochainement avec les parents des élèves qui fréquenteront l'Annexe Henderson en septembre 2017.

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

Depuis sa création en 1995, le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique offre des programmes et des services éducatifs valorisant le plein épanouissement et l'identité culturelle des apprenantes et apprenants francophones de la province. Partenaire dans le développement de la collectivité francophone de la Colombie-Britannique, le Conseil compte aujourd'hui plus de 5 700 élèves et 37 écoles – dont 24 écoles homogènes – et dessert une centaine de communautés réparties dans l'ensemble de la province.

-30-

Information :

Pascale Cyr
Service des relations publiques
Conseil scolaire francophone de la C.-B.
(604) 214-2617